

(De L'Ordre.)

C'est avec douleur que nous annonçons la mort de M. Joseph Lenoir, assistant rédacteur du *Journal de l'Instruction Publique* et employé dans le Bureau de l'Education. Le pays perd en M. Lenoir un de ses élégants poètes et un de ses bons littérateurs. L'Hon. Surintendant de l'Education, en le nommant son collaborateur, a su, plus d'une fois, rendre hommage à son talent, comme aussi lui fournir l'occasion de paraître avec flet. M. Lenoir est mort dans la force de l'âge ; il n'avait que 36 ans. Il laisse une épouse et une jeune famille, qui perdent en lui leur unique soutien. Au Bureau de l'Education, il remplissait les fonctions de secrétaire de la correspondance française, de bibliothécaire et d'assistant rédacteur du journal.

M. Lenoir n'était pas une de ces natures hardies qui sentent toute la grandeur de leur talent et qui ne rejettent pas l'occasion de le faire briller ; aussi, devons-nous féliciter l'Hon. Surintendant de l'Education de ce qu'il a su tirer de l'ombre et forcé à se produire, celui qui était une des gloires de notre pays.

(Du Pays.)

Les lettres canadiennes viennent de faire une perte qui sera longtemps sentie. Joseph Lenoir, avocat, et l'un des rédacteurs du *Journal de l'Instruction Publique*, est décédé presque subitement, dans la nuit de mercredi à jeudi (3 avril 1861), à l'âge de 36 ans. Depuis 12 ans, M. Lenoir a œillé les plus douces fleurs de la poésie dans la presse canadienne. Hélas ! qui répandra maintenant sur sa tombe, dans la châtaigne mélodie à laquelle son oreille et son cœur étaient habitués, les feuilles mortes de l'automne péréeo ! M. Lenoir était doué d'une bénignité de mœurs et de caractère qui inspirait une amitié inaltérable à ceux qui se liaient avec lui et qui eut désarmé la plus rude malveillance. Ses poésies respirent la tendresse et la douce réverie ; elles peignent parfaitement l'auteur. Humble jusqu'à l'insouciance de lui-même, il n'a jamais voulu se rendre au désir de ses amis, qui le suppliaient de recueillir ses poésies, dont la collection sera l'œuvre de quelqu'admirateur.

La santé de M. Lenoir n'avait jamais inspiré d'inquiétude à ses amis, jusqu'vers le milieu de mars dernier, où il fut pris soudainement d'une inflammation des poumons, qui faillit l'emporter dans les vingt-quatre heures. La crise une fois passée, on eut l'espoir de le voir rendu à la littérature et à l'amitié ; mais il fut bientôt constaté que cette inflammation était dégénérée en une brûlante consommation. Toutefois, chacun lui comptait encore plusieurs mois de vie, lorsque la désolante nouvelle de sa mort s'est répandue jeudi matin. M. Lenoir s'était marié avant d'être admis au barreau, et il laisse une jeune épouse et six enfants.

Ses funérailles ont lieu ce matin, à 7 h. heures, — rue Hermine, près la rue Craig, entre Bleury et McGill.

Le Bureau de l'Education de cette ville sera fermé toute la journée en conséquence des funérailles de M. Lenoir.

Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada pour l'année 1858.

EXTRAITS DES RAPPORTS DES INSPECTEURS DES ÉCOLES.

CITÉ DE MONTRÉAL.

Cité de Montréal (catholiques). — La population catholique de la cité de Montréal a d'excellentes écoles, dont une partie est sous le contrôle des commissaires nommés par le conseil municipal de la cité. L'académie commerciale ou école modèle, tenue par MM. Doran et Garnot, continue à donner d'excellents résultats. Elle a été fréquentée cette année par 120 élèves. Les cahiers d'écriture, d'arithmétique, de tenue des livres sont preuve de beaucoup de succès dans ces diverses branches, ils sont propres et bien tenus. L'externat du couvent de la congrégation de Notre-Dame, lequel est sous le contrôle des commissaires, a été fréquenté cette année par 140 élèves. L'orphelinat de la Providence a 71 élèves. Les succès de ces élèves sont quelque chose de bien remarquable ; il est tout à fait consolant de voir ces pauvres orphelines prospérer de l'éducation que leur donne la charité publique beaucoup mieux quelques fois que des enfants dont les parents sont pour cet objecte de grandes dépenses. L'école de M. McQuillan est bien tenue et offre de très bons résultats ; elle est fréquentée par 50 élèves. L'école tenue par Mme Godère, et qui est fréquentée par 50 élèves, est dans son ensemble une des meilleures de mon district d'inspection. L'école de Mme Burns est inférieure à ce qu'elle était

les années précédentes, elle est fréquentée par 40 élèves. Mme Poirier, qui se dévoue avec le plus grand zèle à la direction de son école, a maintenant 74 élèves. Une huitième école est tenue par Mme Dufresne ; l'on y apprend les deux langues avec assez de succès. Les écoles sous contrôle réunissent 602 élèves. Les comptes des commissaires sont tenus en bon ordre. La commission ne possède qu'une seule maison d'école, celle où se tient l'académie commerciale. Je regrette de voir que plusieurs écoles sont tenues dans des chambres beaucoup trop petites et peu aérées, et qui certes sont loin de pouvoir être comparées aux salles de la plupart des maisons d'école des campagnes de mon district.

CONTÉ D'HOCHELAGA.

Hochelaga. — Les commissaires catholiques de cette municipalité ont une excellente école fréquentée par 60 élèves. Toutes les branches requises pour les écoles élémentaires y sont enseignées avec succès. L'institutrice, Mme Labelle, possède l'anglais et le français et mérite des éloges pour son aptitude et ses efforts. Les comptes des commissaires sont bien tenus. Les dissidents protestants ont une école fréquentée par 28 élèves, on y a fait beaucoup de progrès sous M. Burns, instituteur qui est maintenant engagé à St. Henri.

Côteau St. Louis. — Il y a dans cette municipalité, outre l'institut des sourds-muets, une école modèle de garçons tenue par les clercs de St. Viateur, qui dirigent cet institut. On aurait droit d'attendre plus de progrès de cette école si les 125 élèves qui la fréquentent étaient plus assidus. L'examen que j'ai fait lors de ma seconde visite a donné des résultats très satisfaisants. L'institut des sourds-muets, que j'ai aussi visité, quoique le nombre des élèves soit peu considérable, offre un spectacle plein d'intérêt. Les élèves ont répondu par écrit et par signes à toutes les questions qui leur ont été faites et ont paru bien posséder la grammaire française et la grammaire anglaise, l'arithmétique, la géographie et l'histoire. Cette municipalité compte en outre deux bonnes écoles de filles tenues, l'une par Mme Bibaud, l'autre par Mme Lemire, qui font preuve de beaucoup de zèle et de dévouement ; ces deux écoles sont fréquentées en tout par 103 élèves. Les comptes des commissaires sont bien tenus, mais il est dû malheureusement beaucoup d'arrérages. Les dissidents ont une école modèle, dirigée par M. Lamb, instituteur très assidu et laborieux ; elle est fréquentée par 40 élèves. Leurs comptes sont bien tenus.

Côte de la Visitation. — Les commissaires catholiques de cette municipalité ont une école dirigée par une institutrice qui possède bien les deux langues anglaise et française. À ma seconde visite, il y avait 45 élèves, ce qui est beaucoup pour une aussi petite municipalité, et ils avaient fait des progrès satisfaisants. L'école des dissidents est très irrégulièrement tenue.

Côtes des Neiges. — Il y a dans cette municipalité trois écoles fréquentées par 109 élèves. Celle qui est tenue par M. Jardin avait fait beaucoup de progrès lors de ma dernière visite. Les écoles des côtes St. Antoine et St. Luc sont de bonnes écoles élémentaires. Les comptes de la commission sont bien tenus. Le séminaire de St. Sulpice, dont la libéralité s'étend à la partie rurale de la paroisse de Montréal aussi bien qu'à la ville, aide à l'entretien d'une école de filles dans cette municipalité ; 40 élèves y reçoivent une éducation chrétienne. L'école dissidente est très irrégulièrement tenue.

Côteau St. Pierre. — Il y a deux écoles dans cette municipalité, celle de M. Desève n'offre rien de bien remarquable. Mme Lantot qui possède bien l'anglais et le français tient une excellente école, elle a formé des élèves, qui passent de là dans des maisons d'éducation d'un ordre plus élevé, lui ont fait honneur. Les comptes du ci-devant secrétaire-trésorier n'étaient point tenus d'une manière bien satisfaisante. J'attends mieux de son successeur.

St. Henri des Tanneries. — Cette municipalité possède une excellente école modèle fréquentée par 120 élèves. M. Hétu dirige toujours cette école avec le succès le plus remarquable. L'école des dissidents est aussi très bien tenue et est fréquentée par 40 élèves. La population de ce village mérite les plus grands éloges pour sa libéralité et son zèle pour l'éducation de ses enfants.

Longue Pointe. — Il y a dans cette municipalité une académie de filles dirigée par les Sœurs de la Providence, qui donnent aussi une excellente instruction à de jeunes sourds-muettes. Cette institution n'est point sous le contrôle des commissaires, mais elle est subventionnée par le département de l'instruction publique sur les fonds de l'éducation supérieure. Les deux écoles sous contrôle sont honneur à la paroisse. Celle du village se tient actuellement dans une bien belle maison à deux étages que les commissaires ont